



Pour diffusion immédiate

## Communiqué de presse

### Rapport sur le phénomène du recours aux paradis fiscaux

### **Le collectif Échec aux paradis fiscaux réclame des suites concrètes aux recommandations**

Montréal, le 5 avril 2017 – Le Collectif salue le travail des membres de la Commission des Finances publiques dont le rapport contient de nombreuses recommandations qui feraient du Québec, si elles étaient mises en œuvre, un chef de file en matière de lutte contre les paradis fiscaux. Le gouvernement du Québec ne peut plus se réfugier derrière l'ampleur internationale du phénomène pour ne pas agir : c'est ce que démontre clairement le rapport émis aujourd'hui. « Nous sommes en présence d'un rapport ambitieux auquel le gouvernement doit absolument donner suite. Nous veillerons au grain à ce sujet », déclare Érik Bouchard-Boulianne, coordonnateur du Collectif.

Qu'il s'agisse de la recommandation de réaliser une étude sur l'impact d'une taxe sur les profits détournés (*Google Tax*), de celle de disqualifier ou pénaliser les fournisseurs, entreprises candidates aux subventions ou cabinets professionnels reconnus coupables d'évitement fiscal abusif, d'évasion fiscale ou de contribution à ces pratiques, des recommandations engageant la Caisse de dépôt et de placement du Québec ou de celles visant l'établissement d'un centre québécois de savoir-faire et l'octroi de ressources additionnelles à l'Agence de revenu du Québec, on retrouve dans le rapport des pistes d'action concrètes et réalistes.

Ces recommandations prouvent qu'avec de la volonté politique, le Québec peut faire beaucoup pour mettre fin à l'ère des paradis fiscaux. « Nous demandons depuis un certain temps déjà que le Québec utilise ses pouvoirs pour se soustraire aux conventions fiscales signées par le Canada avec d'autres États, qui permettent à des entreprises et de riches particuliers de rapatrier des profits sans payer d'impôt. Or, voilà qu'une commission parlementaire recommande à l'unanimité d'étudier sérieusement la question », se réjouit le coordonnateur.

« Les députés qui ont participé aux travaux de la Commission s'accordent sur 38 recommandations, tous partis confondus. C'est tout à fait exceptionnel, mais cela illustre bien, en même temps, le large consensus social qui réclame d'agir contre les paradis fiscaux », conclut M. Bouchard-Boulianne.

## **Profil du Collectif Échec aux paradis fiscaux**

Le groupe Échec aux paradis fiscaux est composé des organisations suivantes : Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS), Association québécoise pour la Taxation des Transactions financières et pour l'Action Citoyenne (ATTAC-Québec), Centrale des syndicats démocratiques (CSD), Centrale des syndicats du Québec (CSQ), Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ), Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), Secrétariat intersyndical des services publics (SISP), Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ), Réseau pour la justice fiscale/Québec, Union des consommateurs et Les amis de la Terre de Québec.

– 30 –

## **Renseignements**

Éric Lévesque  
Responsable des relations avec les médias  
Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec  
Téléphone : 418 623-2424, poste 338  
Cellulaire : 418 564-4150  
Courriel : eric.levesque@sfpq.qc.ca